



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Quarante-quatrième session
«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»

Rome (Italie), 9-13 octobre 2017

**ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DU
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L’HORIZON 2030**

Table des matières

	Pages
I. INTRODUCTION.....	2
II. AZERBAÏDJAN	5
III. BELGIQUE.....	7
IV. ÉTHIOPIE.....	10
V. INDONÉSIE.....	14
VI. ITALIE.....	17
VII. SUÈDE.....	20

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mu263

I. INTRODUCTION

1. Dans son rapport *Point annuel sur les objectifs de développement durable*¹ publié pour l'examen 2017 des progrès accomplis à l'échelle mondiale du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN), le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres se félicite des avancées réalisées en matière de lutte contre la faim et la malnutrition depuis 2000, mais rappelle également qu'il est nécessaire d'accroître les efforts. Des progrès plus rapides sont indispensables pour respecter l'engagement pris quant à l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition dans les 13 prochaines années.
2. L'ODD 2 reconnaît que l'élimination de la faim va de pair avec la mise en place de systèmes de production alimentaire plus durables et de pratiques agricoles résilientes. Cela nécessitera non seulement que les gouvernements et les acteurs du développement de tous horizons tiennent compte des interrelations au sein de l'ODD 2 entre, d'une part, les objectifs visant à éliminer la faim et la malnutrition et, d'autre part, la promotion de méthodes agricoles durables. Il faudra également bien comprendre le rôle des autres objectifs – par exemple ceux concernant la gestion de l'eau, l'éducation, l'emploi décent, les infrastructures, la production et la consommation durables, l'action climatique, les océans, les sols, la conservation des terres et des forêts – pour promouvoir des systèmes alimentaires durables. Comprendre et s'appuyer sur ces interrelations, qui sont pour certaines propres à certains contextes et pour d'autres plus générales, voilà l'un des défis auxquels les pays doivent faire face pour réaliser les ODD d'ici à 2030.
3. La session 2017 du FPHN, qui s'est tenue du 11 au 19 juillet 2017 a vu la participation de 44 pays collaborant aux Examens nationaux volontaires, soit deux fois plus qu'en 2016. Cette session 2017 concernait pour la première fois l'examen approfondi d'un certain nombre d'objectifs, dont l'ODD 2. Elle a renforcé le rôle du processus mondial de suivi et d'examen, qui doit s'appuyer sur les différents dispositifs efficaces lancés et menés par les pays, conjointement avec les parties prenantes, et recevoir l'appui des plateformes, des organes thématiques, des réseaux et des organisations et organismes régionaux et internationaux.
4. La quarante-quatrième session du CSA consacrée au partage des expériences des pays en matière de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 fait suite à la manifestation spéciale de la quarante-troisième session «Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030: Traduire les engagements en action, à partir des premiers examens nationaux volontaires»², et vise à tirer pleinement parti du travail de fond et des processus de préparation entrepris par les pays à l'approche du FPHN, à mesure qu'ils mettent en place des actions et des politiques en faveur de la sécurité alimentaire à l'échelle nationale. Leurs conclusions et leurs expériences sont instructives pour les pays et les organisations parties prenantes, ainsi que pour le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) dans son ensemble, dans son engagement à l'appui de la mise en œuvre par les pays du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et dans son rôle consistant à «promouvoir l'obligation de rendre compte et la mise en commun des pratiques optimales, à tous les niveaux».³
5. Les débats de la quarante-troisième session du CSA, auxquels 8 représentants de pays (Chine, Égypte, Équateur, Finlande, France, Mexique, Norvège et Suisse) et 4 représentants de parties prenantes ont pris part, ont principalement porté sur l'évolution institutionnelle qu'appelle la récente adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les participants ont recensé plusieurs enseignements communs: le rôle de premier plan du leadership politique, de la

¹ E/2017/66 «Point annuel sur les objectifs de développement durable, Rapport du Secrétaire général», présenté le 10 mai 2017 http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/2017/66&Lang=F.

² Conclusions disponibles dans la langue originale: <http://www.fao.org/3/a-br852e.pdf>.

³ Document relatif à la réforme du CSA (document CFS:2009/2 Rev.2), <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/018/k7197f.pdf>.

communication et de l'engagement des parties prenantes; l'importance de l'intégration des politiques et des droits de l'homme, des mécanismes de suivi des progrès et d'une collaboration efficace entre les niveaux local, régional et mondial.

6. Les débats de cette année ont permis une analyse des spécificités des stratégies nationales et des défis rencontrés quant à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 liés à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'agriculture durable. Six pays de quatre régions ayant participé aux Examens nationaux volontaires du FPHN 2017 ont fourni des informations adaptées au CSA (Azerbaïdjan, Belgique, Éthiopie, Indonésie, Italie et Suède). Les Examens nationaux volontaires des 44 pays sont disponibles à l'adresse: <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf>.

Les contributions partagées avec le CSA en 2017 donnent des résultats encourageants.

7. La pauvreté et la sous-alimentation ont sensiblement baissé en Azerbaïdjan au cours des dernières années, en partie grâce à l'augmentation de la production agricole et alimentaire observée depuis 2001 qui a été soutenue par un décret présidentiel et un solide appui de l'État aux producteurs agricoles. Cette aide a pris la forme de plusieurs subventions ciblées (semis de blé et de riz, engrais minéraux, accès aux semences et aux espèces importées), et d'investissements dans la science et l'innovation. Une attention particulière a été accordée à la remise en état des terres dégradées et à l'augmentation de la superficie des terres arables. Il en est résulté une forte hausse de la part du secteur agricole dans le PIB.

8. En Éthiopie également, des efforts constants en faveur de la production et de la productivité agricoles (figurant en bonne place parmi les priorités des deux Plans de croissance et de transformation) ont permis une diminution sensible de la part de la population n'atteignant pas le niveau minimum d'apport calorique (de 74,8 pour cent en 1990 à 32 pour cent en 2015). Seize pour cent du budget annuel de l'État sont consacrés au développement agricole, ce qui a permis l'établissement d'un système de vulgarisation agricole parmi les plus denses du monde, le développement significatif de la petite irrigation et la multiplication par cinq du couvert forestier en vingt ans. Des mesures sont prises pour inverser la tendance négative en matière de dégradation des ressources. Elles ont permis au secteur agricole d'atteindre un taux de croissance moyen de plus de 8 pour cent au cours des huit dernières années, ce qui est supérieur à l'objectif fixé dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). L'agriculture représente aujourd'hui plus de 43 pour cent du PIB éthiopien, et 90 pour cent des exportations du pays.

9. En Indonésie, la production rizicole a suffisamment augmenté pour satisfaire la demande intérieure et la diversification de la production alimentaire (viande bovine, œufs, poulets) contribue à l'amélioration de la nutrition. Le dépérissement des enfants de moins de cinq ans est passé de 13,6 pour cent en 2007 à 9,8 pour cent en 2016, mais les progrès sont toutefois moins rapides pour ce qui est du retard de croissance dans la même tranche d'âge (il touchait 33,6 pour cent des enfants en 2016, contre 36,8 pour cent en 2007). La couverture de l'allaitement exclusif au sein des enfants âgés de 6 mois a doublé, passant de 15,3 pour cent à 30,2 pour cent en trois ans à peine. En tant que l'un des premiers membres du Mouvement Renforcer la nutrition (*Scaling Up Nutrition – SUN*), l'Indonésie a déployé ses efforts sur plusieurs fronts: cadres stratégiques intégrés (la campagne «1 000 jours», le droit à l'allaitement exclusif au sein, des politiques sectorielles – de lutte contre la pauvreté ou d'assainissement par exemple – tenant compte de la nutrition), mais aussi activités de plaidoyer auprès des responsables de haut niveau, et participation de nombreuses parties prenantes à l'élaboration des politiques. Ces mesures, ainsi que la collaboration avec les autorités provinciales et de district grâce à des interventions locales et à l'autonomisation des communautés rurales, constituent un facteur important de la réussite de l'Indonésie en matière de lutte contre la malnutrition.

10. La Belgique, l'Italie et la Suède sont de plus en plus actives dans la lutte contre les incidences environnementales néfastes des méthodes de culture sur les terres, les sols, l'eau et le climat. La Charte de Milan place l'agriculture au centre non seulement de la production alimentaire, mais aussi de la

protection de l'environnement, de la conservation de la biodiversité et de la préservation des cultures et des paysages. Plusieurs mesures favorables à la biodiversité sur les terres agricoles ont été prises en Belgique et en Suède, comme l'accroissement du pourcentage des terres consacrées à l'agriculture biologique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre par unité de production ou la réduction de l'utilisation des antibiotiques dans les élevages. La Suède a fortement mis l'accent sur la préservation des semences et des ressources génétiques, collectées ou réintroduites sur le marché dans le cadre du Programme pour la Diversité des végétaux cultivés, et conservées dans la Banque nordique de gènes. Le pays apporte son appui au Traité sur les ressources phytogénétiques dans les pays en développement. En Italie et en Belgique, les questions foncières sont traitées conformément aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, approuvées par le CSA en 2012.

11. En Belgique et en Suède, les cas d'excès pondéral et d'obésité (13,7 pour cent de la population belge) sont en hausse, et sont souvent corrélés aux revenus et au niveau d'éducation. Les trois régions belges (Bruxelles-Capitale, Wallonie et Flandre) s'efforcent avec succès de respecter l'engagement international du pays en faveur du développement durable, par diverses mesures locales visant à réorganiser les systèmes alimentaires «de la ferme à l'assiette» et à rétablir le lien entre le producteur et le consommateur. De nombreuses initiatives sont menées avec la participation d'un large éventail d'acteurs. Le secteur privé joue le rôle de chef de file en Flandre et a lancé l'initiative «Action labs» afin de stimuler le potentiel d'innovation de l'industrie agroalimentaire en faveur d'une plus grande durabilité de la chaîne alimentaire. Il s'agit de la prospérité pour tous en faisant respecter la durabilité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'aquaculture et de la pêche tout au long de la chaîne alimentaire, vision qui sous-tend les efforts de l'Italie pour les prochaines années, dans le pays et à l'étranger. Cette vision est étayée par les directives du CSA telles que les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, ou les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, et repose sur des partenariats efficaces à l'appui des petites et moyennes entreprises (PME), des coopératives et des modèles locaux. Le «dairy hub» soutenu par l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement illustre les avantages que constituent les partenariats. Ces secteurs laitiers modernes, établis avec l'appui de Tetra Laval, permettent à de petits producteurs laitiers du Bangladesh de participer aux marchés de détail en améliorant le stockage, en facilitant le contrôle de la qualité de la production familiale et en offrant des formations techniques adaptées aux besoins. Cette initiative a permis d'augmenter le revenu mensuel moyen des producteurs bangladais y participant (revenu qui est passé de 100 USD à 244 USD en 60 mois).

Cependant, des problèmes subsistent.

12. Certains problèmes sont communs à plusieurs pays. On peut citer la nécessité de lutter contre l'excès pondéral et l'obésité, en particulier chez les enfants de moins de cinq ans, parfois parallèlement à des taux élevés de retard de croissance. Il s'agit d'améliorer la nutrition des populations en soutenant les systèmes alimentaires locaux et en élevant le niveau de vie (en particulier la santé et les revenus), ce qui est unanimement considéré comme l'une des plus grandes priorités. L'objectif est de favoriser l'évolution des régimes alimentaires en améliorant la qualité nutritionnelle des produits et l'éducation des mères et des consommateurs en général. Dans les six pays, la rareté des ressources naturelles (terres, sols épuisés, eau), menacées encore davantage par les effets du changement climatique, sont une préoccupation de taille. On s'efforce de trouver ou de reprendre le chemin d'une croissance stable, qui soit durable d'un point de vue économique, social et environnemental et qui garantisse la durabilité tout au long des chaînes alimentaires ce qui constitue un enjeu important. Le renforcement de la sensibilisation des citoyens par la mise en place de campagnes d'information plus fortes; la mobilisation des parties prenantes concernées, en particulier les jeunes; la participation harmonieuse des différents niveaux de gouvernance des pays et l'alignement des engagements internationaux sur les initiatives des autorités locales sont autant d'autres enjeux identifiés lors de nombreuses expériences.

13. Il convient en outre de noter que certains problèmes sont propres à certains contextes. L'Azerbaïdjan reconnaît la nécessité de renforcer ses efforts pour accélérer le développement du secteur non pétrolier et diversifier son économie, car la croissance de la productivité agricole dépend toujours dans une trop large mesure des subventions allouées aux carburants et aux huiles moteur. En Indonésie, les infrastructures rurales et agricoles sont encore nettement insuffisantes pour pouvoir améliorer la nutrition de l'ensemble de la population et remédier aux déséquilibres régionaux. En Éthiopie et en Indonésie, la pauvreté des exploitants empêche toujours l'adoption à grande échelle des innovations et des technologies agricoles. Dans un contexte de faible croissance économique, l'amélioration de la productivité agricole parallèlement au renforcement de la protection de l'environnement et de l'équité sociale reste un défi en Italie.

14. Tous ces enjeux, communs ou propres à certains pays, exigent des politiques globales et une hausse des investissements agricoles afin de permettre une évolution vers des systèmes alimentaires plus sains et plus durables. Les orientations inclusives élaborées par le CSA peuvent aider les pays à prendre les mesures adéquates pour remédier aux problèmes liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, comme l'attribution des terres à l'agriculture durable, des investissements privés qui permettent aux petits producteurs d'accroître leur productivité et d'accéder aux marchés, la gestion de l'approvisionnement en eau, une production agricole plus durable, la réduction des pertes et gaspillages alimentaires, la lutte contre l'instabilité des prix et contre le changement climatique.

15. Les priorités et les défis peuvent varier, mais certains enseignements communs aux six pays correspondent à ceux tirés des expériences exposées à la quarante-troisième session du CSA. Ces enseignements sont les suivants:

- le rôle central de l'intégration des politiques;
- l'importance des processus multiacteurs et des partenariats en matière d'impact (entre les ministères, les autorités locales, les organisations multilatérales et les parties prenantes);
- un engagement politique à haut niveau;
- l'importance des données ventilées et du suivi précoce;
- la nécessité de renforcer les capacités et l'éducation.

Avertissement: On trouvera ci-après une compilation informelle non éditée des documents fournis par 6 pays parmi ceux ayant participé aux Examens nationaux volontaires 2017 au Forum politique de haut niveau sur le développement durable du 17 au 19 juillet 2017.

II. AZERBAÏDJAN

1. Principale(s) caractéristique(s) (stratégies, politiques, programmes) des actions menées par le pays en vue d'atteindre les objectifs relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'agriculture durable et premiers résultats obtenus

16. La politique volontariste mise en œuvre en Azerbaïdjan en vue de garantir la protection sociale et la sécurité alimentaire de la population a éliminé l'extrême pauvreté et la faim dans le pays. Ces problèmes ne sont plus présents en Azerbaïdjan. Ainsi, depuis 2007, le taux d'extrême pauvreté dans le pays a été réduit à un niveau négligeable (<0,1 pour cent). L'objectif est donc de réduire le niveau de pauvreté absolue et d'améliorer la qualité de la nutrition, et à ce jour la sécurité alimentaire de la population est l'une des grandes priorités des politiques sociales et économiques du pays.

17. Grâce aux travaux menés dans le cadre du Programme pour la sécurité alimentaire de la République d'Azerbaïdjan, approuvé par décret présidentiel en 2001, la production agricole et alimentaire a sensiblement augmenté. La production intérieure ne suffit toutefois pas à satisfaire la demande nationale de produits alimentaires de base. L'instabilité observée sur les marchés alimentaires mondiaux touche aussi les prix des denrées alimentaires en Azerbaïdjan. Le Programme d'État pour un approvisionnement alimentaire fiable de la population en République d'Azerbaïdjan en 2008-2015 a été approuvé par Décret présidentiel du 25 août 2008 en vue d'atteindre cet objectif. Par ailleurs, le

renforcement des capacités institutionnelles en vue d'assurer une sécurité alimentaire durable est l'un des objectifs stratégiques mis en avant dans la Feuille de route stratégique pour la production et la transformation des produits agricoles en République d'Azerbaïdjan, approuvée par Décret présidentiel du 6 décembre 2016.

18. Le Ministère de l'agriculture de la République d'Azerbaïdjan, avec l'aide méthodologique de la FAO, a mis en place un Système de suivi des données agricoles afin d'évaluer régulièrement les résultats des politiques agraires et la performance des entrepreneurs exerçant une activité agricole. L'application de ce système, qui s'inspire de l'expérience du Réseau d'information comptable agricole (RICA), a débuté en 2015.

19. L'utilisation efficace des terres joue un rôle important dans l'approvisionnement alimentaire de la population. À cet égard, la protection des terres, la remise en état des terres dégradées et leur utilisation efficace sont la priorité du gouvernement azerbaïdjanais. La superficie terrestre totale de l'Azerbaïdjan est de 8,6415 millions d'hectares, dont 55,2 pour cent sont des terres arables. En 2016, la superficie de terres arables du pays a augmenté de 0,3 pour cent par rapport à 2010.

20. Les études montrent que la dégradation des terres est principalement due à la mauvaise gestion de celles-ci. Il est essentiel de tenir compte de la baisse de productivité dans les secteurs des cultures et de l'élevage en raison des facteurs climatiques (températures élevées, fluctuation de la nature des précipitations, et épisodes climatiques extrêmes), de développer l'utilisation de variétés végétales et de races animales adaptées à ces changements et d'encourager la mise en place d'une agriculture intelligente face au climat. Pour utiliser les terres de manière efficace, il est nécessaire de bien réguler l'apport en eau, en éléments nutritifs, en air et en chaleur dans les sols, et de tenir compte des propriétés phénologiques et biologiques des cultures.

21. La protection, l'accroissement et l'utilisation efficace des ressources génétiques constituent autant de facteurs importants de la sécurité alimentaire des populations. Compte tenu de l'importance de la question, les instituts de recherche scientifique intégrés au système du Centre consultatif pour l'information et les sciences agraires du Ministère de l'agriculture et l'Université agraire d'État ont mené des recherches et réalisé des expériences en vue de créer de nouvelles variétés végétales et de nouvelles races animales, ou d'améliorer les races et variétés existantes.

22. L'État soutient la fourniture de semences de variétés productives et d'animaux de race pure aux producteurs afin de veiller à ce que les ressources génétiques existantes soient réparties de manière juste et équitable et que les producteurs en bénéficient. Pour effectuer la sélection de manière scientifique et améliorer les races présentes dans les élevages, des reproducteurs de races à rendement élevé sont importés grâce à des fonds publics et revendus aux producteurs par un crédit-bail de 3 ans, en appliquant une réduction de 50 pour cent sur leur coût.

23. L'aide publique dans le pays concerne les domaines suivants:

- Des subventions pour la culture du blé et du riz – Conformément à la Décision n° 32 du 15 février 2007 du Conseil des ministres, les producteurs agricoles reçoivent une subvention de 40 AZN par hectare de blé ou de riz cultivé. Selon la même Décision, les producteurs reçoivent une subvention de 50 AZN par hectare (40 AZN entre 2011 et 2014) pour les carburants et les huiles moteur.
- Des subventions publiques pour l'achat d'engrais minéraux – Conformément à la Décision mentionnée ci-avant, une réduction de 70 pour cent (50 pour cent entre 2011 et 2014) s'applique au prix des engrais minéraux utilisés par hectare.
- Conformément à la Décision n° 103 du 25 juin 2001 du Conseil des ministres, une subvention est accordée pour la vente de semences et de plants de première ou seconde réplique dans les montants approuvés.
- Par ailleurs, les coûts de production des semences standards, de pré-base et de base sont financés par des fonds publics sur la base des quotas déterminés par le Conseil des ministres

dans le cadre de la Décision n° 273 du 13 août 2014, lorsque 20 pour cent du prix initial du matériel agricole loué par Agroleasing OJSC sont payés, une réduction de 40 pour cent du prix initial est appliquée et financée sur fonds publics.

- Conformément à la Décision du Conseil des ministres n° 226 du 22 septembre 2008, les animaux destinés à la reproduction importés à l'aide de fonds publics sont revendus aux producteurs agricoles dans le cadre d'un crédit-bail, avec une réduction de 50 pour cent.

24. Les coûts liés à l'agriculture ont augmenté de 13 pour cent en 2015 par rapport à 2011. En outre, la valeur ajoutée générée par le secteur agricole est passée de 2,6435 milliards d'AZN en 2011 à 3,3593 milliards d'AZN en 2015. La hausse de la valeur ajoutée générée dans le secteur agricole a également accru la part du secteur dans le PIB.

2. Principales difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des stratégies et programmes (notamment d'éventuels blocages ou lacunes qui pourraient subsister en matière de politiques) et enseignements tirés par le pays de la mise en œuvre des ODD

25. Les difficultés rencontrées durant la phase préparatoire de l'examen proviennent principalement de la non-disponibilité des informations relatives à plusieurs indicateurs, ou de l'absence de méthodologie adaptée. Dans certains cas, les informations disponibles n'étaient pas ventilées par sexe, groupe d'âge, lieu de résidence (urbain/rural), ou zone administrative/régionale. La portée et la profondeur de l'analyse, de l'évaluation et des conclusions en ont subi les conséquences.

26. Les difficultés ci-après sont apparues au cours de la phase de mise en œuvre:

- Le processus d'alignement des stratégies et programmes nationaux sur les objectifs, cibles et indicateurs mondiaux exige beaucoup de temps et des ressources financières supplémentaires;
- Il est nécessaire de renforcer la production de données détaillées et les capacités d'analyse des statistiques, en particulier axées sur le sexe, le groupe d'âge, le lieu de résidence (ville/village), les secteurs et régions/districts administratifs;
- La collecte de données relatives à certains indicateurs est insuffisante, ou il manque une méthodologie adaptée;
- Il est nécessaire de redoubler d'efforts pour accélérer le développement du secteur non-pétrolier et la diversification de l'économie nationale, de renforcer la capacité d'exportation et d'accroître les exportations, d'améliorer l'efficacité des services sociaux et de santé et de renforcer la sécurité environnementale.

III. BELGIQUE

27. En matière de système alimentaire, la Belgique met l'accent sur des solutions intégrées, des innovations systémiques et le développement de filières novatrices. Ce qui importe ici est la relation entre le régime alimentaire, la santé et la viabilité des écosystèmes. Il s'agit d'aboutir à une réduction de l'empreinte de la production alimentaire, à une dépendance moindre à l'égard des matières premières, à l'utilisation et à la consommation de nouvelles sources de protéines (algues, végétaux, insectes), à une meilleure efficacité de tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, à des prix convenables et à des conditions de travail salubres et décentes pour tous les acteurs de la chaîne alimentaire, tant à l'échelle nationale que dans le monde.

28. Comme dans de nombreux autres pays de la région Europe, la prévalence de l'excès pondéral et de l'obésité est une question préoccupante en Belgique. Environ 13,7 pour cent de la population adulte est concernée, essentiellement en raison d'un régime alimentaire inadapté et du manque d'activité physique. Les personnes à faible revenu et/ou à faible niveau d'étude souffrent plus souvent d'obésité. Parallèlement, le nombre de personnes en Belgique n'ayant pas la capacité d'acheter un repas de qualité par jour augmente, plus de 140 000 personnes (soit plus de 1 pour cent de la population) ont ainsi bénéficié de l'aide des banques alimentaires en 2016.

29. Du fait de la forte densité de population et des politiques publiques d'aménagement du territoire, les espaces ouverts sont très convoités. L'évolution des types d'exploitation a été influencée par la rareté relative des terres et certaines méthodes d'exploitation ont eu des incidences environnementales négatives sur les sols (dégradation), la qualité de l'eau (nitrates et phosphore) et le climat (émissions de gaz à effet de serre). Toutefois, la Belgique a mis en place plusieurs mesures favorables à la biodiversité sur ses terres agricoles, et au cours des dernières années, le pourcentage de ses terres consacrées à l'agriculture biologique est passé à un peu plus de 5 pour cent, ce qui est légèrement en dessous de la moyenne de l'UE, établie à 6,4 pour cent (indicateur 4 dans l'annexe du rapport complet).

30. Le Plan d'action fédéral pour la nutrition et la santé court jusqu'en 2020 et a pour objectif d'exercer une influence positive sur les habitudes alimentaires de la population, en vue de réduire les maladies évitables, comme les maladies cardiovasculaires, ainsi que leurs facteurs de risque. En accord avec les acteurs du secteur alimentaire (industrie alimentaire, détaillants, traiteurs et restaurants), l'amélioration de la qualité nutritionnelle des produits bénéficie d'une attention particulière. Les mesures porteront entre autres sur un étiquetage plus complet des aliments et sur des réglementations plus strictes pour ce qui est de la promotion auprès des enfants. Les consultations en cours avec les organisations du secteur visent à diminuer les quantités de sels, de sucres ajoutés et de graisses saturées, et à réduire la taille des portions.

31. Compte tenu du nombre de personnes en Belgique dans l'incapacité d'acheter un repas de qualité par jour, la Région wallonne a ajouté une série de mesures liées à l'alimentation (épiceries sociales, distributions des invendus) à son plan d'élimination de la pauvreté déjà mentionné, et l'a rendu permanent par une mesure législative prise par le parlement régional sur l'aide alimentaire aux personnes en situation de précarité. Les banques alimentaires belges⁴ proposent une aide alimentaire aux personnes dans le besoin, en accordant une attention particulière à la qualité nutritionnelle des produits distribués, ainsi qu'à leur consommabilité (2.1).

32. La Région Bruxelles-Capitale a pris en 2015 une série de mesures «de la ferme à l'assiette»⁵ pour les cinq années suivantes, qui comprenaient notamment la mise en place de nouveaux projets d'agriculture urbaine, en vue de produire 30 pour cent des fruits et légumes localement d'ici à 2035 et de réduire de 30 pour cent le gaspillage alimentaire d'ici à 2020 (2.1).

33. D'ici à 2019, la Wallonie a pour objectif de rendre la consommation et la production plus durables au sein des chaînes d'approvisionnement alimentaire, y compris en raccourcissant celles-ci⁶. En 2014, la région a mis en place une plateforme⁷ en ligne visant à faciliter l'achat en circuit court de produits locaux et de saison. Elle propose une interface pour les achats publics, et rapproche les fournisseurs de produits agricoles des cantines, restaurants et autres administrations et institutions publiques locales et régionales qui souhaitent acheter des produits alimentaires et de l'horticulture ornementale en circuit court⁸. Un premier plan stratégique pour le développement, la transformation et la consommation de produits issus de l'agriculture biologique court jusqu'en 2020⁹; il a pour ambition de doubler la superficie utilisable de 14 pour cent (sur la base de 2012) et de concerner près de 1 700 exploitations biologiques certifiées (2.3, 2.4, 6.3).

34. Des 'Actions labs' sont mis en place par le secteur privé dans la Région Flandre en vue de stimuler le potentiel d'innovation de l'industrie agroalimentaire en faveur d'une plus grande durabilité de la chaîne alimentaire. On peut citer en exemple, la culture locale de soja, la participation des services de restauration, l'utilisation de céréales panifiables biologiques et de produits de volaille à

⁴ Soutenues par le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).

⁵ Stratégie Good Food «Vers un système alimentaire durable en Région de Bruxelles-Capitale».

⁶ Deuxième stratégie wallonne de Développement Durable, Plan d'Actions à l'Horizon 2019.

⁷ <http://lecllocal.be/>.

⁸ Des réseaux d'acteurs de la société civile s'efforcent de mettre en place des initiatives similaires (RAWAD et RABAD, par exemple).

⁹ Premier Plan Stratégique pour le Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie (2013-2020).

valeur ajoutée, le transfert systématique et sûr de déchets alimentaires frais et transformés, la transformation des prises accessoires dans les pêcheries, et la production de viande porcine sans antibiotique. Des consultations de l'ensemble de la filière alimentaire sont réalisées à tous les échelons de la chaîne sur une base volontaire, en faveur d'une meilleure collaboration, de la mise en commun des informations, de bonnes relations de partenariat et de solutions communes de développement, tout en veillant à préserver la liberté contractuelle. Ces consultations concernent entre autres l'adoption et l'application de critères de durabilité dans les carnets de commande de l'industrie alimentaire et de la distribution. Les stratégies flamandes en matière d'aliments locaux visent à restaurer les liens entre les consommateurs et les producteurs, et entre les villes et la campagne, afin de répondre à la demande croissante des consommateurs en matière de traçabilité des produits alimentaires. Plusieurs initiatives portant sur des produits agricoles et des jardins urbains sont ainsi soutenues. Le développement rural de la région¹⁰ met l'accent sur les jeunes agriculteurs, l'innovation et l'éducation, l'accroissement de la résilience et de la viabilité économique et écologique, et le renforcement de la vitalité de la campagne en intégrant un secteur agricole en pleine évolution. Les objectifs transversaux sont l'innovation, l'environnement et l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, et des projets pilotes en faveur des agriculteurs et des horticulteurs reçoivent des fonds régionaux (2.4).

35. Entre 2013 et 2015, la Belgique a consacré près de 15 pour cent de son aide publique au développement (environ 220 à 240 millions d'EUR par an) à des actions destinées à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir une agriculture durable à l'étranger. Afin de mieux structurer ses actions et de les adapter au nouveau programme de travail international, la Coopération belge au service du développement a lancé en mai 2017 une nouvelle stratégie pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Cette stratégie s'articule autour de deux axes (une croissance économique inclusive et une approche fondée sur les droits) et de trois grandes priorités (nutrition, égalité des sexes et durabilité), fait de l'agriculteur un entrepreneur social et a pour objectif d'améliorer la productivité agricole dans le cadre de systèmes alimentaires stables et efficaces d'une part, et d'éliminer la faim et la malnutrition d'autre part. Outre l'ODD 2, les objectifs 1, 3, 5, 13, 14, 15 et 16 sont mentionnés dans cette stratégie.

36. Nos principaux partenaires multilatéraux dans ce domaine sont le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Un tiers des contributions volontaires non affectées de la FAO proviennent de la Belgique, ce qui a grandement contribué à l'élaboration des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Avec l'Italie, la Belgique est le seul pays développé au monde à appliquer ces directives à l'intérieur du pays pour traiter les questions foncières. La Belgique soutient activement le mandat et l'action du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation¹¹, ce qui reflète notre approche fondée sur les droits en matière de sécurité alimentaire. De nombreux acteurs belges du développement se sont concentrés sur l'augmentation de la productivité et des revenus des petits producteurs, (2.3) ainsi que sur l'investissement dans la recherche, la technologie et les infrastructures rurales (2.a). Le Gouvernement flamand a consacré la totalité de son document de stratégie nationale pour le Malawi à la sécurité alimentaire et à l'agriculture, a prévu un investissement annuel de 5 millions d'EUR à cette fin et collabore avec le PAM et la Bourse des produits agricoles pour l'Afrique sur le projet «Renforcer les organisations agricoles et les mécanismes commerciaux structurés ruraux au Malawi» en vue d'améliorer la situation économique de quelque 50 000 petits exploitants (dont 40 pour cent sont des femmes) en leur facilitant l'accès aux marchés agricoles. L'Agence belge de développement a créé des écoles pratiques d'agriculture pour les petits producteurs au Rwanda (au moins 50 pour cent de hausse de la productivité pour 73 pour cent des agriculteurs concernés), à l'appui de la mise en place de solutions locales permettant aux services de vulgarisation d'accroître les rendements agricoles et de favoriser la

¹⁰ Derde Vlaamse Plattelandsontwikkelingsplan.

¹¹ Entre 2008 et 2014, durant la période qui a précédé l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ce poste était détenu par un universitaire belge de renom, le professeur Olivier de Schutter.

solidarité. Elle offre un soutien institutionnel et opérationnel à cette fin au Burundi, et concentre ses efforts au Bénin sur la promotion de pratiques de production respectueuses de l'environnement. Le Musée royal de l'Afrique centrale contribue avec de nombreux partenaires à lutter contre les dommages causés aux récoltes par la mouche des fruits dans des pays comme la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud et le Kenya (2.3).

37. La coopération indirecte, mise en œuvre par des organisations de la société civile, soutient le développement des moyens d'existence par les petits producteurs et accorde une attention particulière au développement des chaînes de valeur. On peut citer comme exemple concret le déploiement au Sénégal d'un programme de développement des compétences commerciales et entrepreneuriales à destination des agriculteurs locaux. En matière de production, de commercialisation et de qualité des produits. Ce partenariat unique, auquel participe également l'un des plus grands groupes de distribution¹², a pour objectif de toucher plus de 100 000 producteurs de riz, de sésame, et de bananes biologiques (dont une part importante de femmes et de jeunes). On peut aussi citer l'Alliance AgriCongo, à laquelle collaborent 17 ONG belges dans le but de renforcer les capacités des organisations d'agriculteurs en RDC en matière de droits fonciers, d'infrastructures rurales et de financement rural; et le programme «Paysans contre la pauvreté» avec l'Association horticole tanzanienne, qui a permis, grâce à des liens commerciaux négociés, à près de 8 000 agriculteurs de Zanzibar de relever leurs prix de 10 pour cent et a préparé le terrain pour l'adoption de solutions énergétiques plus durables dans la filière fruits et légumes. La Société Belge d'Investissement pour les Pays en Développement (BIO) a constitué un vaste portefeuille en termes d'investissement rural (2.a) par l'intermédiaire de son Fonds agRIF (portefeuille d'actions de 7,5 millions d'USD en 2015) et de prêts récemment octroyés à des banques locales et des entreprises agricoles au Paraguay, en Mongolie et au Sénégal.

38. La Belgique accueille le Bioversity International Musa Germplasm Transit Centre, qui est considéré comme la plus grande banque de ressources génétiques de bananes au monde. Il contribue à préserver la biodiversité tout en promouvant une meilleure nutrition grâce à une alimentation riche en micronutriments essentiels (2.5), y compris en introduisant et en testant des variétés de bananes provenant d'Asie et du Pacifique en Afrique orientale. La Politique scientifique fédérale belge a participé au LEAP-Agri, le partenariat à long terme sur la recherche et l'innovation entre l'UE et l'Afrique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable (2.4, 2.a) qui vient juste de mettre en place un nouveau programme de cinq ans qui met en avant la recherche, la mobilité et les activités de renforcement des capacités.

IV. ÉTHIOPIE

1. Introduction

39. L'Éthiopie est le berceau de l'humanité. Plusieurs espèces végétales, comme le café arabica, en sont également originaires. C'est aussi en Éthiopie que le Nil bleu prend sa source. C'est un pays de diversité, dans lequel différentes nations, nationalités et peuples cohabitent en harmonie. Sa superficie est de 1,1 million de km² et selon l'Agence statistique centrale d'Éthiopie, sa population s'élève à 92,3 millions d'habitants.

40. Les intégrant dans ces cadres nationaux de développement, l'Éthiopie a mis en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui couvraient la période de 2000 à 2015 et a obtenu des résultats remarquables. Acceptant différentes conventions à différents moments, et après l'évaluation des réalisations antérieures, le pays est convenu de s'engager pleinement dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Comme elle l'avait fait pour l'application des OMD, l'Éthiopie a intégré les ODD dans son deuxième Plan quinquennal de croissance et de transformation (qui couvre la période 2015/16-2019/20) avec un fort sentiment

¹² Qui se trouve également être l'un des porte-parole du développement durable (SDG Voices), choisi pour faire la promotion des ODD en Belgique.

d'appropriation nationale. Ainsi, pour l'Éthiopie, mettre en œuvre son deuxième Plan quinquennal de croissance et de transformation équivaut à mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD).

41. Des examens nationaux ont été réalisés et les conclusions et les facteurs contribuant aux réalisations sont présentés ci-après:

2. Réalisations du point de vue des ODD

2.1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde (ODD 1)

42. Le principal objectif de développement du Gouvernement éthiopien est l'élimination de la pauvreté. Soixante-quinze pour cent du budget ordinaire annuel ont été alloués à des secteurs luttant contre la pauvreté, comme l'agriculture, l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, et le réseau routier rural. L'économie éthiopienne a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 10,1 pour cent au cours des 13 dernières années. Même lorsque le pays a été durement touché par la sécheresse en 2015/2016, son économie a connu une croissance de 8 pour cent. La part de la population vivant sous le seuil national de pauvreté a chuté, passant de 29,6 pour cent en 2010/2011 à 23,4 pour cent en 2014/2015, et à la fin du deuxième Plan quinquennal (2019/2020), la pauvreté devrait être tombée à 16,7 pour cent. Le PIB par habitant a lui aussi fortement augmenté, passant de 373 USD en 2009-2010 à 794 USD en 2015-2016.

43. La mise en œuvre efficace du deuxième Plan quinquennal, ainsi que des futurs plans quinquennaux qui seront mis en place de manière intégrée et coordonnée au cours de la prochaine décennie, peut conduire à l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes d'ici à 2030. L'Éthiopie a également pour objectif d'obtenir le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure d'ici à 2025.

44. Les principaux documents de politique formulés pour éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans le pays sont la Stratégie et la politique pour le développement agricole et rural, la Politique pour l'éducation et le renforcement des capacités, la Politique de santé, la Politique pour le développement industriel et la Politique pour la démocratisation et la bonne gouvernance.

2.2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable (ODD 2)

2.2.1 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition

45. L'Éthiopie a fait des progrès considérables en matière de réduction de la faim, avec une baisse de 39,24 pour cent selon l'indice de la faim dans le monde entre 1990 et 2013. Le pourcentage de la population qui n'atteint pas le niveau minimal d'apport calorique a fortement baissé, passant de 74,8 pour cent en 1990 à 32 pour cent en 2015. Sur la même période, l'Éthiopie a connu des améliorations prometteuses en matière de nutrition infantile, le taux de sous-alimentation des enfants de moins de cinq ans ayant reculé d'environ 26 pour cent. L'espérance de vie est passée de 52 ans en 2000 à 64 ans en 2013. L'Éthiopie a fait des progrès significatifs en matière de santé, de nutrition, d'éducation et d'autres indicateurs de développement humain.

46. Dans la Politique pour la sécurité alimentaire, le Programme d'aide sociale productive propose des transferts en espèces et/ou en nourriture aux foyers ruraux qui souffrent d'insécurité alimentaire chronique. Le programme est actuellement mis en œuvre dans différentes régions d'Éthiopie.

47. Les principales politiques formulées pour éliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire et la nutrition sont la Politique et la stratégie nationales de gestion des risques de catastrophe, la Stratégie nationale pour la nutrition, les Programmes de sécurité alimentaire, le Programme de réinstallation, les Programmes d'aide sociale productive, le Programme d'acquisition d'actifs pour les ménages, et l'Investissement communautaire complémentaire.

2.2.2 *Agriculture durable*

48. L'agriculture est le pilier de l'économie éthiopienne, et 83 pour cent de sa population et des moyens d'existence en sont tributaires. On estime qu'environ 12 millions de petites exploitations familiales représentent 95 pour cent de la production agricole. L'agriculture contribue par ailleurs à 43 pour cent du PIB et à 90 pour cent des exportations. Le secteur agricole est la priorité de l'Éthiopie depuis 1991, date de l'adoption de la Stratégie d'industrialisation par le développement de l'agriculture et du cadre politique connexe.

49. Reconnaissant l'importance vitale de l'agriculture, le Gouvernement éthiopien a concentré ses efforts sur l'amélioration de la production et de la productivité dans le secteur agricole. Il s'est attaché à accroître la productivité agricole par un renforcement constant des capacités des petits producteurs et des pasteurs, en favorisant l'accès à des technologies, des semences, des engrais, des herbicides, des pesticides, et des services de vulgarisation et de formation plus performants. Le Gouvernement éthiopien a affecté plus de 16 pour cent de son budget annuel au développement de l'agriculture et a atteint une croissance annuelle moyenne du secteur de plus de 8 pour cent au cours des huit dernières années. Cet effort est sensiblement supérieur à ce que prévoit l'accord entre le PDDAA et les pays membres, à savoir affecter 10 pour cent de leur budget national au développement agricole et atteindre un taux de croissance annuel moyen de 6 pour cent.

50. Le Gouvernement croit fermement qu'un système de vulgarisation efficace et efficient est essentiel pour la transformation et la croissance du secteur agricole en facilitant l'adoption et l'utilisation de technologies permettant d'augmenter les rendements et la qualité. S'appuyant sur cette conviction, le gouvernement a créé et mis en œuvre 25 centres de formation professionnelle et technique agricole dans différentes régions du pays en vue de former des agents de développement compétents. Des agents de développement formés à la production végétale, à la production animale et aux ressources naturelles seront déployés au sein de toutes les associations d'agriculteurs. À ce jour, 45 000 agents de développement sont en poste et travaillent à la vulgarisation agricole. Les pouvoirs publics ont créé près de 11 000 centres de formation agricole. Le pays a récemment mis en place des systèmes de vulgarisation participatifs. L'Éthiopie dispose d'un système de vulgarisation agricole parmi les plus denses du monde.

51. Pour assurer une agriculture durable, le gouvernement a énormément travaillé à la protection des ressources naturelles, à la prévention de la dégradation des sols et de l'eau et à la conservation de la biodiversité en mobilisant sa population au cours des deux dernières décennies. Les travaux considérables de conservation des sols et de l'eau menés dans le pays ces vingt dernières années ont contribué au développement de l'irrigation à petite échelle, et à ce jour, plus de 2 millions d'hectares de terres irriguées permettent aux communautés de produire des cultures vivrières et commerciales (fruits et légumes) au moins deux fois par an.

52. Grâce aux travaux considérables entrepris en matière de remise en état et de reboisement des terres dégradées au cours des vingt dernières années, la couverture forestière du pays est passée de 3 pour cent à 15 pour cent. L'Éthiopie a en outre élaboré et mis en œuvre une Stratégie pour une économie verte et résiliente face aux changements climatiques.

53. Les principales politiques mises en place pour assurer une agriculture durable sont la Stratégie et la politique pour le développement agricole et rural, le Cadre de politique et d'investissement pour le secteur de l'agriculture: feuille de route décennale (2010-2020), la Stratégie pour une économie verte et résiliente face aux changements climatiques, la Politique de conservation et de développement des ressources naturelles.

3. Facteurs contribuant aux réalisations

- Des dirigeants et des pouvoirs publics engagés dans le pays à tous les niveaux;
- L'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de plans et de programmes en faveur des plus pauvres;
- Un système administratif décentralisé qui délègue des pouvoirs aux États régionaux;
- Des arrangements institutionnels et organisationnels effectifs à tous les niveaux pour mettre en œuvre de manière efficace les plans, programmes, stratégies et politiques en faveur des plus pauvres dans le cadre d'un système administratif décentralisé;
- La construction de nombreuses infrastructures (réseau routier, électricité, télécommunications, etc.);
- L'engagement et la participation de tous les acteurs et de toutes les parties prenantes à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans et programmes.

4. Enseignements tirés

- Des dirigeants et des pouvoirs publics engagés, des centres de développement agricole et rural et des politiques en faveur des plus pauvres sont essentiels pour éliminer la pauvreté, la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes.
- Compte tenu des réalisations accomplies durant la mise en œuvre des OMD et des Plans de croissance et de transformation I et II, il apparaît clairement que les efforts coordonnés des ministères et des parties prenantes ainsi que la participation des différents acteurs de la société civile et de la population dans son ensemble peuvent faire la différence en faveur du développement du pays.
- La participation inclusive et transparente de toutes les parties prenantes aux phases d'élaboration et d'application des politiques est primordiale pour la bonne mise en œuvre des politiques, des programmes et des plans.
- L'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et la participation active des jeunes à la mise en œuvre des ODD sont indispensables pour éliminer la faim et la pauvreté d'ici à 2030. Les institutions locales qui permettent aux agriculteurs de créer des liens avec leurs pairs et d'autres acteurs des chaînes de valeur doivent être soutenues et encouragées par le gouvernement. Cette aide peut prendre la forme de sessions de formation, de visites d'échange, de processus de coordination et de facilitation en matière d'enregistrement et de reconnaissance.

5. Difficultés rencontrées

5.1 *La sécheresse provoquée par El Niño*

54. L'Éthiopie est régulièrement touchée par une sécheresse induite par le phénomène El Niño. Celle-ci porte préjudice à la production et à la productivité agricoles et menace la vie et les moyens d'existence de la population éthiopienne.

5.2 *Limites des aides financières, techniques et technologiques*

55. Le Gouvernement éthiopien a mis en place des cibles très ambitieuses dans son deuxième Plan de croissance et de transformation afin d'éliminer la faim et la pauvreté et de soutenir la croissance économique. Nous sommes cependant limités par la nécessité de faire appel à un soutien financier, technique et technologique. Nous aimerions être soutenus à cet égard.

5.3 *Dégradation des ressources naturelles, des sols, des terres et des forêts*

56. La dégradation des terres et des sols est un problème sérieux en Éthiopie qui a des répercussions sur la productivité et la production agricoles. Les pouvoirs publics tentent d'inverser le processus de dégradation et d'améliorer le couvert forestier en mobilisant la population et les

ressources financières dont ils disposent, mais l'appui financier et technologique reste important pour faire face à ces problèmes.

6. Conclusion

57. L'économie éthiopienne a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 10,1 pour cent durant les 13 dernières années, ce qui a permis de sortir des millions de personnes de la pauvreté. La raison de cette réussite est l'existence de pouvoirs publics politiquement engagés, l'élaboration de politiques en faveur des centres de développement agricole et rural et l'appui généreux de nos partenaires de développement. Le Gouvernement éthiopien a fait de son mieux pour mettre en œuvre les politiques en mobilisant sa population et les ressources financières dont il dispose. Grâce au développement continu des capacités des petits producteurs et des pasteurs, et en assurant leur accès à des technologies et à des services de vulgarisation agricole de meilleure qualité, la productivité et la production agricoles ont sensiblement augmenté. Même si des progrès ont été réalisés, la productivité agricole reste faible par rapport au niveau de la productivité des cultures à l'échelle mondiale. Il est nécessaire que nos donateurs et nos partenaires de développement intensifient leur appui financier, technique et technologique afin d'optimiser notre potentiel.

V. INDONÉSIE

1. Progrès en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et d'agriculture durable

58. Dans le secteur de l'alimentation et de la nutrition, l'Indonésie est parvenue à accroître son autonomie alimentaire. En 2015, la production de riz a atteint 75,4 millions de tonnes et celle de maïs 19,61 millions de tonnes. Avec ce niveau de production, en moyenne, l'Indonésie est en mesure de répondre au besoin de riz en tant qu'aliment de base. Entre 2006 et 2015, la production de viande bovine a augmenté de 3,11 pour cent par an, et la production d'œufs de 4,5 pour cent par an. En outre, la production de viande de poulet a grimpé de 5,74 pour cent par an entre 2010 et 2015.

59. La qualité de la consommation alimentaire de la population indonésienne s'est améliorée, comme le mesure le score du mode de consommation alimentaire souhaitable, qui est en moyenne de 82,9 au cours de la période 2009-2013. L'Indonésie a également accru la disponibilité des aliments durables et la productivité agricole. Ces résultats sont liés à la mise sur le marché de 57 variétés de riz à rendement élevé, de 25 variétés de maïs et de 10 variétés de soja.

60. La situation nutritionnelle des femmes enceintes, des nourrissons et des enfants de moins de cinq ans présente des améliorations, qui ne répondent cependant pas aux attentes. La recherche fondamentale en santé (Riset Kesehatan Dasar - Riskesdas) révèle que la prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de cinq ans a fortement régressé, passant de 13,6 pour cent en 2007 à 9,8 pour cent en 2016. La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est passée de 36,8 pour cent en 2007 à 33,6 pour cent en 2016 (Enquête nationale sur les indicateurs de santé ou Survei Indikator Kesehatan Nasional – Sirkesnas). En outre, la fréquence de l'allaitement au sein exclusif des nourrissons de six mois a augmenté, passant de 15,3 pour cent en 2010 à 30,2 pour cent en 2013 (Riskesdas).

2. Stratégie, politiques et programmes

- a) En matière de réglementation et de politique, plusieurs réglementations à l'appui des efforts visant à accélérer l'amélioration de la nutrition ont été adoptées, notamment:
 - i) La politique pour l'amélioration de la nutrition, qui met l'accent sur les 1 000 premiers jours de la vie (Gerakan 1000 Hari Pertama Kehidupan/Gerakan 1000 HPK), dans le cadre du Décret présidentiel n° 42 de 2013 sur le Mouvement national pour l'accélération de l'amélioration de la nutrition. Cette politique intègre les services de santé, en particulier la

santé maternelle et infantile et la lutte contre les maladies, au moyen d'une approche transversale.

ii) Pour les périodes 2005-2010, 2011-2015 et 2015-2019, des Plans d'action nationaux pour l'alimentation et la nutrition (Rencana Aksi Nasional Pangan dan Gizi/RAN-PG) ont été formulés, suivis du Plan d'action régional pour l'alimentation et la nutrition (Rencana Aksi Daerah Pangan dan Gizi /RAD-PG) à l'échelle provinciale et des districts.

Actuellement, un Décret présidentiel sur une Stratégie politique en faveur de l'alimentation et de la nutrition (Kebijakan dan Strategi Pangan dan Gizi/KS-PG) est en cours de rédaction et contribuera à l'intégration des interventions en faveur de l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition.

iii) Les efforts fournis pour satisfaire les droits des enfants à une meilleure nutrition et pour protéger les droits des femmes à pratiquer l'allaitement au sein exclusif sont soutenus par la réglementation publique n° 33 de 2012 concernant l'allaitement au sein exclusif.

iv) En tant que l'un des premiers des 59 pays à avoir adhéré au Mouvement mondial Renforcer la nutrition (*Scaling Up Nutrition – SUN*), l'Indonésie a élaboré et mis en œuvre la plateforme SUN en mettant en place des activités de plaidoyer auprès des plus hauts dirigeants, a intensifié la participation des parties prenantes (philanthropes et entreprises, OSC, universités et partenaires de développement), a veillé à la cohérence des politiques par un cadre légal, a aligné les programmes pertinents sur le cadre du mouvement SUN et a identifié les sources de financement.

b) L'intégration des interventions spécifiquement axées sur la nutrition et de celles qui tiennent compte de cette problématique a été faite mais reste limitée au niveau tant de l'élaboration que de la portée, par exemple le projet pilote visant à intégrer les interventions axées sur la nutrition et les interventions qui en tiennent compte comme l'assainissement, à savoir le Programme national d'autonomisation des communautés pour une génération en bonne santé et intelligente (Program Nasional Pemberdayaan Masyarakat Generasi Sehat dan Cerdas/PNPM-GSC), et le Prestasi Family Hope Program (PKH).

c) La subvention alimentaire non financière (une forme améliorée de subvention du riz), destinée aux plus pauvres, leur permet d'accéder à des aliments plus variés (par exemple du riz et des œufs) et dans des quantités fondées sur leurs besoins réels pour permettre l'apport journalier minimal. Cette subvention est mise en œuvre par un programme de lutte contre la pauvreté.

d) Les politiques relatives aux réserves alimentaires des administrations centrales et locales; la diversification alimentaire et l'amélioration de la nutrition dans les communautés; les critères et les réponses concernant les crises alimentaires; la distribution, le commerce et les subventions alimentaires et le système d'information sur l'alimentation et la nutrition (Réglementation nationale n° 17 de 2015 concernant la sécurité alimentaire et la nutrition).

e) L'obligation pour l'Agence nationale de logistique (Badan Urusan Logistik/ BULOG) de veiller à la disponibilité de 11 produits alimentaires de base et à la stabilité de leur prix au niveau des producteurs et des consommateurs, grâce à la gestion des réserves alimentaires publiques, à la distribution d'aliments et au développement d'industries alimentaires (Décret présidentiel n° 48 de 2016 concernant l'obligation du BULOG en matière de sécurité alimentaire)

f) L'autonomisation des communautés rurales en matière de disponibilité et de sécurité alimentaires, notamment grâce au Programme pour la sécurité alimentaire des villages (Desa Mandiri Pangan) et au Programme pour des jardins potagers familiaux (Kawasan Rumah Pangan Lestari).

3. Principales difficultés

a) La pauvreté rurale et des agriculteurs ralentit l'adoption des nouvelles technologies agricoles par les exploitants.

- b) Le pays était un archipel, des investissements considérables sont nécessaires pour développer les infrastructures rurales et agricoles.
- c) La rareté des terres agricoles et des ressources en eau influe sur les capacités de production alimentaire. Les ressources en terres et en eau se raréfient d'année en année en raison de la croissance démographique continue, de l'industrialisation et du changement climatique.
- d) L'accès limité aux aliments et les connaissances nutritionnelles insuffisantes des communautés favorisent des régimes alimentaires de mauvaise qualité. L'éducation des mères et les pratiques parentales inadaptées, qu'illustre la faible couverture de l'allaitement au sein exclusif, contribuent aux problèmes nutritionnels de l'Indonésie.
- e) Des interventions portant sur la nutrition ont été réalisées mais elles ne sont toujours pas intégrées de manière optimale en raison du manque de connaissances et de communication entre les responsables des différents programmes. En outre, les interventions en faveur de l'amélioration de la nutrition qui se sont révélées efficaces lors de divers projets pilotes n'ont pas été reproduites à plus grande échelle en raison de contraintes financières.
- f) L'écart entre les régions en matière de lutte contre les problèmes nutritionnels représente un autre enjeu. En 2013, 15 provinces sur 34 connaissaient de sérieux problèmes de retard de croissance, avec une prévalence supérieure à 40 pour cent.

4. Mesures d'amélioration

- a) Intensifier la recherche-développement agricole afin de créer des technologies novatrices et une ingénierie institutionnelle agricole à même de renforcer la productivité, l'efficacité commerciale et la compétitivité des produits sur les marchés intérieurs et internationaux.
- b) Accélérer la promulgation de réglementations locales relatives à l'affectation des terres à l'agriculture durable et à de nouvelles terres agricoles potentielles.
- c) Aménager et remettre en état des infrastructures agricoles, promouvoir/faciliter l'investissement privé dans les entreprises agroalimentaires rurales et donner aux petits producteurs et aux groupes d'agriculteurs les moyens d'améliorer la productivité, l'efficacité commerciale et la compétitivité de leurs produits.
- d) Améliorer la manutention après-récolte et la distribution au consommateur final afin de réduire sensiblement les pertes alimentaires.
- e) Intensifier la sensibilisation auprès des décideurs, des responsables des programmes et du grand public quant à l'importance d'une alimentation de qualité et d'une bonne nutrition pour la santé et la productivité, notamment la promotion de bonnes habitudes alimentaires, à savoir l'adoption d'un régime diversifié, équilibré et sain (Beragam, Bergizi Seimbang dan Aman/B2SA) reposant sur des produits locaux.
- f) Améliorer la coordination et la mise en œuvre des documents relatifs au Plan d'action pour l'alimentation et la nutrition aux niveaux central et local, notamment en renforçant la participation des philanthropes et des entreprises, des OSC et des partenaires de développement à l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition.
- g) Accélérer la mise en œuvre du Mouvement pour les 1 000 premiers jours de la vie (Gerakan 1000 Hari Pertama Kehidupan/HPK) par l'intermédiaire d'interventions intégrées visant à réduire la prévalence du retard de croissance et des autres formes de malnutrition. Mettre en œuvre une approche de développement régional et renforcer la fourniture de données pertinentes en vue de réduire le déséquilibre entre les régions.

5. Enseignements tirés

- a) Pour atteindre les cibles de l'Objectif 2, il faut une approche intégrée réunissant les différents secteurs et les différentes parties prenantes, ainsi qu'une participation active du secteur privé et de la collectivité.

- b) La planification et la mise en œuvre des programmes doivent être étayées par l'utilisation de données et d'informations précises.
- c) La surveillance, y compris le suivi précoce, joue un rôle important dans la prise en charge des problèmes liés à la faim et à la nutrition.
- d) La recherche et développement, l'innovation technologique et l'ingénierie institutionnelle sont indispensables pour accroître les disponibilités alimentaires.
- e) L'autonomisation des communautés, y compris le renforcement des connaissances, est l'un des principaux facteurs pour parvenir à réaliser les objectifs de développement en matière d'alimentation et de nutrition.
- f) La planification, les politiques et les programmes doivent être étayés par des données probantes.
- g) Les projets d'intervention ou les politiques d'intervention complètes doivent être renforcés afin de coordonner les efforts consentis par tous les secteurs en vue d'améliorer la nutrition. Les interventions fondées sur des données probantes ne sont actuellement que des projets ayant une portée et une couverture limitées. C'est pourquoi les interventions qui se sont révélées efficaces ne peuvent pas être facilement développées et transformées en politiques nationales.

VI. ITALIE

1. Principales caractéristiques (stratégies, politiques, programmes) des actions menées par le pays en vue d'atteindre les objectifs relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'agriculture durable et premiers résultats obtenus

61. L'Italie met actuellement la dernière main à sa Stratégie nationale pour le développement durable (ci-après la «Stratégie») en vue de définir un plan stratégique qui confirme, dans une perspective à long terme, son calendrier de réformes structurelles, dans le cadre du Plan national de réformes et du Document économique et financier.
62. La Stratégie va définir des objectifs liés à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'agriculture durable, car ils représentent des priorités de première importance pour l'Italie, à la fois au niveau national et dans les pays partenaires, conformément aux objectifs, cibles et principes énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
63. Plus précisément, l'Italie est convaincue que tout le monde mérite de vivre dans la dignité et de réaliser son potentiel. C'est pourquoi elle a fait de la lutte contre le dénuement matériel et les privations alimentaires l'un des principaux objectifs de la Stratégie, en lien étroit avec l'Objectif 2.1 du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
64. Par ailleurs, l'Italie croit fermement qu'il est essentiel de mettre en œuvre des politiques durables pour notre planète. Plus particulièrement, la protection et la restauration de la biodiversité, des ressources génétiques et des écosystèmes naturels liés à l'agriculture, à la sylviculture et à l'aquaculture font partie des grandes priorités du pays, conformément aux objectifs 2.3, 2.4 et 2.5 du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
65. En outre, afin d'assurer la prospérité pour tous, la stratégie reflétera l'importance de veiller à ce que la durabilité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'aquaculture et des pêches tout au long de la chaîne alimentaire reste une préoccupation majeure, afin de favoriser la réalisation des objectifs 2.3, 2.4, 2.5 et 2.a.
66. Compte tenu de ce qui précède, au niveau national, l'Italie a notamment adopté et mis à jour une «Stratégie pour la biodiversité» en tant qu'instrument visant à intégrer la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les politiques sectorielles nationales, conformément à la Stratégie européenne pour la biodiversité; un «Plan national sur la biodiversité en faveur de

l'agriculture»; un «Plan stratégique pour l'innovation et la recherche dans le secteur agroalimentaire et forestier».

67. L'Italie a également adopté l'idée que des systèmes agroécologiques diversifiés peuvent permettre de concilier la nécessité de produire de plus grandes quantités de produits alimentaires, tout en améliorant la qualité de ces produits, ainsi que la protection de l'environnement et l'équité sociale. Il s'agit également du prolongement de l'EXPO 2015 et de la Charte de Milan, lancée dans son cadre, qui traduit la conviction partagée que l'agriculture est fondamentale, pas simplement pour la production alimentaire, mais aussi pour la protection de l'environnement, la conservation de la biodiversité et la préservation des cultures culinaires et des paysages.

68. L'Italie est en outre persuadée de l'importance qu'il y a à mettre en place des partenariats gagnants pour atteindre ces objectifs. Des partenariats doivent être établis entre les différents ministères, avec les autorités locales et les organismes publics concernés, ainsi qu'avec les organisations multilatérales et la société civile.

69. Les partenariats dans les secteurs agricoles sont particulièrement importants pour garantir la gouvernance des terres, de l'eau et des ressources naturelles et productives, ainsi que l'accès des familles et des petits producteurs à celles-ci. Ils peuvent aussi renforcer la capacité d'intervention en cas de catastrophes naturelles et aider à promouvoir des politiques agricoles, environnementales et sociales favorables aux entreprises agroalimentaires familiales, ainsi que contribuer à favoriser l'adoption de politiques qui renforcent la compétitivité des produits agricoles sur les marchés. Enfin, les partenariats peuvent renforcer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, au sein des PME, des coopératives et des modèles locaux.

70. Dans les pays partenaires, l'Italie met particulièrement l'accent sur la diffusion de pratiques de culture, de transformation et de commercialisation durables, sur l'amélioration de la qualité et de la quantité de la production et sur la promotion du rôle de gestion d'entreprises des populations rurales.

71. Conformément à ses engagements en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, l'Italie entretient des relations étroites avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM), et le Fonds international de développement agricole (FIDA) qui ont leur siège à Rome, dont les activités et les connaissances représentent un avantage décisif pour la mise en œuvre de projets de développement agricole et rural dans les pays partenaires.

Les orientations du CSA ont-elles été utiles pour la conception ou la réforme de politiques nationales?

72. Lors de l'élaboration et de la conception des politiques nationales italiennes concernant les objectifs liés à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'agriculture durable, il a particulièrement été tenu compte des recommandations du CSA, telles que les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, ou les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

2. Principales difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre des stratégies et programmes (notamment d'éventuels blocages ou lacunes qui pourraient subsister en matière de politiques) et enseignements tirés par le pays de la mise en œuvre des ODD

73. Depuis le début de la crise financière et économique mondiale, la productivité a progressivement baissé en Italie. L'une des priorités pour le pays est de retrouver une croissance stable, qui doit être durable d'un point de vue économique, social et environnemental.

74. Le développement durable suppose l'intégration des stratégies économiques dans les stratégies sociales et environnementales. Cela ne peut se faire que par l'adoption de nouveaux modèles de croissance et de nouvelles relations socioéconomiques, et par l'amélioration sensible de la compétitivité du système économique italien. Cet objectif peut être atteint grâce à une répartition

équitable des ressources, une baisse du taux de chômage, la mise en œuvre de mesures économiques au moyen d'investissements dans le système de santé national, dans l'éducation et dans des programmes sociaux qui garantissent un large accès aux services et la cohésion sociale.

75. Les engagements et les actions ciblées en matière de développement durable sont étroitement liés à la mise en œuvre de politiques visant à éliminer la pauvreté et l'exclusion sociale. La durabilité sociale est liée à la répartition équitable des richesses, aux droits de l'homme et aux droits civils, à la condition sociale des enfants, des adolescents, des femmes, des personnes âgées et des personnes handicapées, à l'immigration et à la coopération entre pays.

76. Les principales priorités des politiques publiques visent à mettre en œuvre des actions de coopération nationales et régionales dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la sécurité agricole, de la qualité des aliments, des politiques agroalimentaires et de développement rural, en améliorant la compétitivité des systèmes de production agricole et des entreprises agro-industrielles et en améliorant la qualité de vie et la diversification économique des zones rurales.

77. Un ensemble de programmes d'investissement est mis en place pour soutenir la production agricole et bénéficier à l'Italie rurale en contribuant à maintenir des activités diversifiées et à en faire un élément essentiel de la vigueur économique, de la richesse culturelle et de la cohésion sociale.

78. Le principal enjeu identifié à ce jour est l'alignement des politiques et des priorités grâce à la coopération et à des partenariats avec les autorités locales et toute autre partie concernée.

79. Les pouvoirs publics ont déjà présenté des réformes et d'autres dispositions, notamment dans le domaine de la pauvreté, de l'emploi, de l'éducation et de la coopération au service du développement, qui sont tout à fait conformes aux ODD. Pourtant, la vraie difficulté consiste à renforcer la coopération, à adopter des politiques communes et à coordonner les activités entre l'administration centrale, les organismes gouvernementaux et les autorités locales. L'objectif est d'optimiser les résultats et d'accroître la prospérité et le développement dans toutes les zones géographiques, en utilisant au mieux les ressources investies.

80. L'Italie s'efforce de traduire les engagements mondiaux en objectifs locaux. L'engagement actif des autorités régionales et locales et la mobilisation des parties prenantes concernées y contribueront également. L'Italie doit parvenir à élaborer collectivement des politiques efficaces, qui permettent à toutes les parties prenantes d'être des acteurs clés du passage de l'engagement à l'action.

81. Il est également essentiel que l'Italie harmonise les efforts consentis au niveau national et international pour l'élaboration d'outils novateurs à l'appui du programme de développement durable. Il faut pour cela mettre l'accent sur la conception d'instruments financiers publics plus efficaces pour mobiliser les ressources privées.

82. Globalement, un effort collectif est nécessaire pour accroître et améliorer le niveau de sensibilisation des citoyens au moyen de campagnes d'information publique plus efficaces, afin de favoriser leur participation active à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

83. Pour ce qui est de la dimension extérieure de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Italie joue un rôle actif dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération au service du développement. La sécurité alimentaire, l'agriculture durable et le développement rural sont par essence les grandes priorités dans le cadre de la stratégie italienne de coopération au service du développement.

84. Conformément aux engagements pris à la troisième Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement d'Addis-Abeba (2015), le Gouvernement italien a prévu une augmentation progressive de l'aide publique au développement apportée dans le cadre d'un système réformé, plus fort et inclusif de coopération internationale.

85. Cela fait partie des efforts du gouvernement visant à mobiliser des ressources consacrées à une mise en œuvre efficace du Programme de développement durable, qui comprennent également la conception d'instruments publics novateurs destinés à faire participer le secteur privé et à mobiliser des fonds privés en faveur d'activités de développement.

VII. SUÈDE

1. Examen des progrès concernant l'ODD 2

86. L'accès à l'alimentation est bon en Suède. Les personnes souffrant de la faim sont rares. Il n'existe pas de chiffres précis concernant la malnutrition chez les enfants, mais celle-ci est marginale. Très peu d'enfants souffrent de retard de croissance pour des raisons de malnutrition. Les données indiquent plutôt une hausse de l'excès pondéral et de l'obésité au cours de la dernière décennie. Cette hausse s'observe dans le groupe d'âge 16-29 ans. Plus de la moitié des adultes sont en excès pondéral ou obèses. Toutefois, certaines personnes âgées souffrent de malnutrition. On constate des différences et des inégalités dans les habitudes alimentaires et en matière de santé qui sont étroitement liées à la situation socioéconomique, au niveau d'instruction et au revenu.

87. L'agriculture suédoise n'est pas artisanale. Les données indiquent une augmentation de la productivité agricole. La valeur de la production en équivalent temps plein annuel s'est globalement accrue au cours de la dernière décennie. L'emploi dans le secteur agricole, mesuré par le nombre d'équivalents temps plein dans le secteur, est en baisse constante depuis de nombreuses années. Dans le même temps, les émissions de gaz à effet de serre par unité produite ont baissé. La production animale utilise peu les antibiotiques.

88. On estime que la capacité de production des terres agricoles suédoise est bonne. L'état des services écosystémiques des terres cultivées est considéré comme satisfaisant. L'engagement en faveur des terres agricoles exploitées de manière durable n'est pas clairement défini. Si on utilise la proportion des terres cultivées de manière biologique, qui ne bénéficie toutefois pas d'une définition acceptée par tous, comme indicateur substitutif, on observe que cette superficie connaît une augmentation continue depuis 2005.

89. Selon le suivi de l'objectif environnemental «Un paysage agricole varié», qui inclut la préservation et le renforcement de la biodiversité, réalisé par l'Office suédois de l'agriculture en 2017, l'évolution est négative. Les instruments politiques existants et adoptés sont considérés comme insuffisants. Selon les données de la FAO, un peu plus de 60 pour cent des espèces locales sont menacées en Suède.

90. Le Programme pour la diversité des végétaux cultivés (POM) a collecté des semences et d'autres variétés anciennes dans tout le pays. Ces semences sont conservées dans la Banque de gènes nordique. Le POM a permis la réintroduction d'espèces anciennes sur les marchés. Le Traité sur les ressources phytogénétiques, qui concerne des projets à l'appui de la conservation de ressources génétiques dans les pays en développement est soutenu par l'Agence suédoise de coopération au service du développement.

91. Cette dernière doit contribuer aux investissements responsables pour accroître la productivité et la durabilité de l'agriculture (y compris des forêts) et des pêches. Les femmes jouent un rôle clé dans la sécurité alimentaire et les interventions visant à assurer aux femmes le plein exercice de leurs droits à posséder, à utiliser et à hériter de terres et de toutes autres ressources naturelles constituent un domaine d'action majeur de la coopération au service du développement en Suède. En 2015, la Suède a consacré environ 803 millions de SEK à des interventions agricoles dans différentes parties du monde.

92. Les défis que la Suède doit relever en ce qui concerne l'Objectif 2 sont notamment la lutte contre l'excès pondéral et l'obésité, la préservation d'un environnement durable et de la biodiversité et le renforcement de toutes les dimensions de la durabilité dans l'ensemble de la chaîne alimentaire.

2. Exemples de bonnes pratiques liées à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'agriculture durable

93. La Suède souhaiterait mettre en avant quelques exemples et bonnes pratiques liées à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'agriculture durable, qui apparaissent dans l'Examen national volontaire du FPHN.

Améliorer les revenus des petits producteurs laitiers (Bangladesh)

94. Dans un projet mené au Bangladesh (Dairy Hub), en coopération avec l'entreprise nationale PRAN, Tetra Laval a contribué à aider les petits producteurs laitiers à développer leur production familiale pour parvenir à en vendre une partie. L'entreprise y parvient en établissant des centres laitiers modernes qui permettent un stockage efficace du lait et en proposant des consultations techniques adaptées. Cette approche offre la possibilité aux petits producteurs d'améliorer leurs revenus de manière stable, et permet dans le même temps de contrôler la qualité du lait. Après plusieurs essais fructueux, l'ASDI a aidé l'entreprise PRAN à étendre le réseau de centres laitiers en couvrant une partie des coûts de la formation technique pendant trois ans. Selon les informations disponibles, le premier centre laitier a permis une augmentation moyenne des revenus mensuels des petits producteurs laitiers, ceux-ci passant de 100 USD à 244 USD après 60 mois. La production moyenne de lait par jour et par vache est passée de 4,45 litres à 10,8 litres. La quantité de lait livrée quotidiennement au premier centre laitier est passée de 2 000 litres à 41 000 litres.

Recherche collaborative et partenariats – Sociétés résilientes et approches fondées sur les paysages en faveur d'une utilisation durable des terres

95. Le Stockholm Environment Institute (SEI) accueille également le SIANI (Swedish International Agricultural Network Initiative) qui soutient et promeut le développement des connaissances et la diffusion des informations sur des questions relatives à la réduction de la pauvreté grâce à l'agriculture durable et à la sécurité alimentaire mondiale. Le SIANI travaille en accord avec l'approche de la Politique suédoise de coopération internationale pour le développement et est actif dans différents secteurs en collaboration avec un grand nombre d'acteurs de la base de ressources suédoise. En mettant en lumière les difficultés et en recevant les contributions de différents secteurs, le SIANI promeut l'utilisation durable des terres en se fondant sur une approche axée sur les paysages en collaboration avec d'autres réseaux et groupements (Agroforestry Network et Water in the landscape par exemple). Cette approche retient une attention croissante au niveau mondial grâce à des travaux comme ceux réalisés par le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) dans le cadre du Forum mondial sur les paysages, qui se tient d'ordinaire parallèlement aux négociations internationales sur le climat. Une approche axée sur les paysages peut mettre en lumière des objectifs contradictoires et favoriser d'éventuelles synergies pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Recherche collaborative et partenariats – L'eau et les mers

96. L'Université suédoise des sciences agricoles (SLU) contribue activement au renforcement des connaissances pour un meilleur environnement marin, en mettant l'accent sur les eaux qui baignent la Suède, à savoir la mer Baltique, le Kattegat et le Skagerrak. En collaboration avec le secteur de la pêche et les autorités nationales, la SLU élabore des méthodes sélectives qui visent à réduire les captures accessoires. Le Stockholm Resilience Centre (SRC) travaille également avec le secteur de la pêche et a récemment organisé un dialogue de haut niveau avec certaines des entreprises alimentaires du secteur de la pêche parmi les plus influentes. Il a donné lieu à des engagements en faveur du renforcement de la transparence et de la traçabilité et de la réduction de la pêche illicite dans les chaînes d'approvisionnement de ces entreprises.